



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

AVIS PUBLIC
DÉCISION SUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis de ce qui suit est donné par la soussignée, directrice générale de la municipalité d'Albertville :

QU'IL y aura séance du conseil de la municipalité d'Albertville, le 7 août 2023 à compter de 20h00 à la salle Communautaire située au 1058, rue Principale, à Albertville;

QU'AU cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Identification du site concerné:
193, 6^{ième} Rang Nord, cadastre 5247534

Nature de la demande:

1. Une dérogation mineure est demandée afin que la municipalité autorise qu'un entrepôt forestier soit implanté à 1.5 mètre de la limite de terrain alors que la réglementation demande qu'il soit à 3 mètres. Cela représenterait donc 50% moins que ce qui est demandé à la réglementation.

Raison de la demande:

1. La réglementation d'urbanisme prévoit: Règlement de zonage numéro 04-2004, article 7.4.8, paragraphe 2 a).
7.4.8 Normes relatives aux bâtiments accessoires isolés en association avec un usage commercial extensif, industriel, public, agricole ou d'extraction
2° Localisation :
a) Les marges de recul avant, latérale et arrière sont les même que celles prescrites pour le bâtiment principal;

Pour le bâtiment principal dans la zone 47 Av, la marge de recul latérale est de 3 mètres.
Grille des spécifications, tableau 5.1, zone 47 Av.

QUE tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À ALBERTVILLE, CE 5 JUILLET 2023

Mélissa Hébert, directrice générale
et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(Cet avis doit être publié au moins 15 jours avant la séance du conseil)

Je soussignée, Mélissa Hébert, Directrice générale/greffière-trésorière de la municipalité d'Albertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 5 juillet 2023, entre 8h00 et 16h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5 juillet 2023.

Mélissa Hébert, directrice générale et greffière-trésorière